



Ville de PERNES

Département du PAS-de-CALAIS

Arrondissement d'ARRAS

Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise

Compte-rendu Installation Conseil Municipal - Election du maire et des adjoints

24 MAI 2020 – 11 h – salle des Fêtes de Pernes

Les membres élus après scrutin du 15 Mars 2020 se sont réunis ce 24 Mai 2020 pour l'installation du Conseil Municipal et l'élection du maire et des adjoints sur convocation en date du 20 Mai 2020.

Cette cérémonie s'effectue avec les élus, 4 personnels administratifs et 25 places réservées au public dans les règles des dispositions sanitaires liées au COVID-19. Le port du masque est obligatoire.

Secrétaire de séance : Thibaut CARDON, plus jeune élu.

Monsieur Jean-Marie OLIVIER, maire sortant, ouvre la séance à 11h. Il fait l'appel des membres du conseil. Tous les élus sont présents : Mme JANSOONE – CZAJKA Geneviève, M. LEWANDOWICZ Richard, Mme MERLIN Hélène, M. DELERUE Jean, Mme BRUYANT Evelyne, M. BLARINGHEM Gérard, Mme PINTO Virginie, M. DELECOURT Gérard, Mme BELVAL Céline, M. LALLOYER Frédéric, Mme AFANASJEW Pascale, M. DOOLAEGHE Eric, Mme DONNAINT Sophie, M. CARDON Thibaut, Mme BUGNON Stéphanie, M. JOSSIEN Jérôme, Mme HEMERY Ludivine, M. JAZWIECKI Frédéric et Mme RINGUET Patricia.

Monsieur OLIVIER fait un rappel sur les résultats du scrutin du 15 Mars 2020 :

340 voix soit 50,22 % pour la liste « PERNES, NOTRE VILLE » conduite par Geneviève JANSOONE-CZAJKA

337 voix soit 49,77 % pour la liste « BIEN VIVRE A PERNES » conduite par Jérôme JOSSIEN

15 élus pour la liste « PERNES, NOTRE VILLE » ; 4 élus pour « BIEN VIVRE A PERNES ».

Le Conseil Municipal est installé.

Monsieur OLIVIER informe les participants du déroulement du vote avec les mesures prises dans le cadre des dispositions sanitaires liées au COVID-19 ; le déroulement est validé à l'unanimité.

Deux assesseurs sont à désigner ; chaque tête de liste désigne alors un membre :

- Monsieur Gérard BLARINGHEM pour « PERNES, NOTRE VILLE »
- Monsieur Frédéric JAZWIECKI pour « BIEN VIVRE A PERNES ».

Monsieur OLIVIER donne lecture de son dernier « mot » de maire sortant.

C'est alors Jean DELERUE, élu le plus âgé, qui est désigné Président de l'Assemblée.

L'élection du maire peut commencer.

Au lancement de candidature, seule Madame Geneviève JANSOONE-CZAJKA se présente.

En respectant, les dispositions sanitaires mises en place, à l'énoncé de leur nom, chaque membre élu se déplace pour aller voter (retrait des bulletins, passage à l'isoloir, vote).

Madame Geneviève JANSOONE-CZAJKA reçoit 14 voix ; elle est proclamée maire et a été immédiatement installée. Monsieur Jean-Marie OLIVIER, maire sortant, lui remet l'écharpe.

Madame Geneviève JANSOONE-CZAJKA propose alors au Conseil Municipal le nombre de 4 adjoints pour siéger au Conseil Municipal. A la majorité, le Conseil Municipal fixe à 4 le nombre des adjoints au Maire de la commune.

Madame Geneviève JANSOONE-CZAJKA propose une liste de 4 adjoints : Richard LEWANDOWICZ/Hélène MERLIN/Jean DELERUE/Evelyne BRUYANT.

Monsieur Jérôme JOSSIEN ne propose pas de candidat.

En respectant les dispositions sanitaires mises en place, à l'énoncé de leur nom par Madame JANSOONE, chaque membre élu se déplace pour aller voter.

La liste conduite par M. Richard LEWANDOWICZ reçoit 15 voix POUR, 4 BLANC et est élue à la majorité absolue.

M. Richard LEWANDOWICZ, Mme Hélène MERLIN, M. Jean DELERUE et Mme Evelyne BRUYANT ont été proclamés adjoints et immédiatement installés.

Madame JANSOONE, maire, remet à chaque adjoint l'écharpe.

Madame JANSOONE, Maire donne lecture de la charte de l' élu local. Une copie de la charte est remise à chaque conseiller municipal ainsi que les articles du CGCT (CHAPITRE III : Conditions d'exercice des mandats municipaux).

Fin de la cérémonie.